

L'été est arrivé. Ce sera certainement un été mémorable, mais pour les mauvaises raisons, notamment parce que le club est fermé et que des difficultés sans précédent se posent à un grand nombre de propriétaires qui tentent d'organiser leur vie estivale habituelle.

Les membres du conseil d'administration d'Amis du lac ont été en communication tout au long de l'hiver et du printemps. Nous donnons suite aux engagements et aux plans que nous avons formulés l'année dernière et nous étendons nos initiatives à d'autres domaines. En raison des mesures de distanciations sociales en vigueur, nos options sont limitées en ce qui a trait aux possibilités de rencontre. Comme un grand nombre d'entre nous en avons déjà fait l'expérience au travail, les appels téléphoniques et les vidéoconférences constituent maintenant la nouvelle norme en matière de réunion. Nous n'envisageons pas de tenir une AGA, nous organiserons plutôt une réunion électronique pendant laquelle le conseil d'administration se réunira dans un endroit extérieur, où il sera possible de respecter les exigences liées à la distanciation sociale, et les membres pourront regarder et participer de divers endroits au Canada et aux États-Unis.

Voici donc une mise à jour concernant les nombreuses initiatives et activités des Amis du lac.

### **Mini projet environnemental Biofilia**

Le projet en question, nommé en l'honneur du vaste projet Biofilia qui a été mené en 2012, sera réalisé cet été. Le projet Biofilia de 2012 a permis de dresser l'inventaire de l'environnement de notre lac, de son bassin hydrographique et du lac Laurel, ce qui correspond essentiellement à l'ensemble de notre municipalité. Le mini projet Biofilia mettra l'accent sur un petit nombre des paramètres clés du projet original afin d'évaluer comment la situation de notre lac s'est améliorée ou dégradée d'un point de vue environnemental. Le projet permettra aussi d'intégrer diverses études environnementales qui datent d'aussi loin que du début des années 70, ce qui nous donnera un bilan des progrès accomplis au cours des 50 dernières années.

Le mini projet Biofilia sera dirigé par Sylvain Miler, un biologiste, un enseignant et un plongeur qui a passé au fil des ans de nombreuses journées à faire de la plongée en compagnie de Jean-Louis Courteau. Sa compagne de vie et partenaire de plongée, Anne Létourneau, qui est chimiste, travaillera étroitement avec lui. Certains d'entre vous

les ont peut-être rencontrés lors d'une AGA ou d'une présentation au Club. Ils seront tous deux quotidiennement sur le lac pendant les deux dernières semaines de juillet, et ils seront ici de temps à autre tout au long de l'été. Dans le cadre de ce projet, Jean-Louis, qui connaît le mieux notre lac, fera des plongées spécialisées.

La municipalité et votre association financeront conjointement le projet. La plus grande partie de la collecte de données qui sera effectuée cet été exigera énormément de travail, lequel nous ne pourrions nous permettre sans la participation de bénévoles. Trois équipes composées de deux jeunes chacune fourniront cette précieuse main-d'œuvre. Ils donneront plus de 180 heures de leur temps afin de recueillir des données autour du lac. Parmi les jeunes bénévoles, on retrouve Ailsa et Mirren Litchfield, Corinne Hamel, Eileen et Declan Walsh (Hamilton). Nous remercions chaudement tous les jeunes bénévoles. Il ne fait aucun doute que ces jeunes gens ont un effet décisif sur le monde qui les entoure.

### **Jean-Louis Courteau et CIEL**

Encore une fois cette année, grâce à une subvention de 5 000 \$, notre association a financé les efforts que déploie Jean-Louis Courteau sur notre lac. Pendant le mois d'août, il prévoit d'enlever le myriophylle entre l'île Myers et l'île Latour. Il travaillera aussi avec Sylvain Miller et Anne Létrouneau sur le mini projet Biofilia mentionné plus haut.

Jean-Louis a aussi travaillé avec la municipalité à différentes questions en matière d'environnement, d'archéologie et de biologie par l'intermédiaire du projet CIEL, lequel il a créé et gère depuis les dernières années. Certains d'entre vous ont déjà visité le musée CIEL situé au troisième étage de l'édifice municipal, où sont exposés des artefacts et des objets qui proviennent de notre lac. CIEL a reçu des fonds pour la création de visites virtuelles en ligne ainsi que pour des visites autoguidées en personne au musée, soit des visites semblables à celles offertes dans les autres musées. Les visites seront bilingues dans la mesure où le financement et la technologie le permettent.

Jean-Louis et ses collègues ont réalisé une série de vidéos, notamment une vidéo sur le sillage dans lequel sont présentés des exemples d'une bonne conduite de bateau et d'une conduite qui laisse à désirer, une vidéo qui porte sur l'épave de la Studebaker qui se trouve dans notre lac, et une autre sur le cas bien connu du vase huron qui date de 500 ans, ainsi que d'autres vidéos qui portent sur questions sous-marines d'ordre environnemental, archéologique, biologique et social. Ils travaillent actuellement sur une vidéo de la fouille archéologique menée sur l'île Cunningham qui sera publiée plus tard cette année. Pour visionner ces vidéos, vous pouvez visiter la chaîne YouTube que vous trouverez [ici](#). Certaines vidéos peuvent être consultées sur le site web officiel du

CIEL que vous pouvez consulter [ici](#). Au cours des prochaines semaines, nous publierons le travail et les vidéos de Jean-Louis sur le site web des Amis du lac.

Au cours des trois dernières années, Jean-Louis a observé une prolifération d'algues à la profondeur de la thermocline, c'est-à-dire 15 pi sous la surface. Une prolifération que Jean-Louis avait observée dans certains lacs où il avait plongé, mais jamais auparavant dans notre lac. Cette prolifération a réduit la visibilité, laquelle est passée de 30 pi il y a trois ans à 15 pi de profondeur, et même parfois à 4 pi. Son collègue scientifique et lui ne sont pas certains des causes de cette prolifération, mais elle constitue une source de préoccupations. Il ne s'agit pas de la même prolifération que celle qui est jaune, se présente en surface et sent le poisson mort. Dans le cadre du mini projet Biofilia mentionné plus haut, des fonds seront affectés à cet égard. La bonne nouvelle, c'est que la prolifération semble moins dense cette année comparativement aux deux années précédentes.

### **Activités portant sur les huards**

L'année dernière, des panneaux de signalisation pour sensibiliser les gens à la présence de huards ont été conçus d'urgence et placés dans des endroits stratégiques en raison de la mort tragique de deux oisillons. Cette année, nous avons conçu des panneaux beaucoup plus officiels et instructifs et avons travaillé avec la municipalité à leur installation. Vous trouverez ci-joint une représentation des panneaux. Ils sont installés aux extrémités du lac et au club. D'autres panneaux seront éventuellement installés à d'autres endroits.

L'automne dernier, deux autres plateformes de nidification ont été achetées. Les plateformes constituent un endroit sécuritaire et naturel pour les oiseaux. Elles sont à l'abri des problèmes d'inondation qui découlent de la fluctuation du niveau d'eau du lac et des vagues de gros bateaux. Ce printemps, Jean-Louis a installé les trois plateformes (une à chacune des extrémités du lac et une au milieu). Au moment où le lac a été libéré de la glace, il était la seule personne ici (à l'exception de Bob!). Nous surveillons les plateformes, et elles ne semblent pas être utilisées cette année. Nous savons toutefois qu'il peut s'écouler quelques années avant qu'elles le soient.

Le printemps était plus frais, ce qui a une incidence sur l'accouplement des huards. Une espèce vorace de mouches noires qui s'attaquent particulièrement aux huards constitue un réel problème lorsque les printemps sont frais. Ces mouches s'attaquent sauvagement et sans arrêt aux huards, ce qui rend très difficiles l'accouplement et la protection des œufs. D'autres facteurs peuvent avoir une incidence sur l'accouplement des huards, dont certains sont liés à la qualité de l'eau. Jusqu'à présent, aucun œuf n'a

été signalé. De plus, à ce moment-ci de l'année, on verrait habituellement des oisillons. Nous n'en avons vu aucun. Il n'y a pas eu beaucoup de bateaux sur le lac ; nous ne pensons donc pas que ce soit un facteur.

Nous participerons à l'Inventaire canadien des plongeurs huards qui a lieu chaque année. Catherine Wensley dirigera les efforts à ce chapitre et elle cherchera certainement des bénévoles pour lui donner un coup de main. Nous vous communiquerons plus de renseignements à ce sujet prochainement.

### **Activités liées à La vie au lac**

L'été dernier, nous avons lancé les initiatives intitulées **La vie au lac** et **Les jeunes du lac**. L'initiative La vie au lac vise la création et la promotion d'une marque qui est axée sur la durabilité. Elle met l'accent sur les moyens nous permettant de réduire notre incidence sur le lac et d'en prendre soin. L'initiative Les jeunes du lac est, quant à elle, axée sur la jeunesse et invite la prochaine génération à poursuivre les activités liées à la durabilité et à encourager la relève des Amis du lac.

Grâce à l'aide d'Élise Latour et de sa fille, Madeline, l'hiver a été rempli de créativité et de plaisir. Des caméras installées dans la baie Green nous ont donné la chance de rencontrer **Bob** et de suivre ses aventures jusqu'à la fonte des glaces au printemps. Plus de 1 000 \$ ont été ramassés au nom des jeunes du lac de Lac-des-Seize-Îles pour la banque alimentaire (Moisson Laurentides). Bob vivra encore de nombreuses aventures cet été, restez à l'écoute, Les jeunes du lac vous réservent encore de belles surprises.

Nous avons eu une longue discussion sur les façons dont nous pouvons mettre à contribution la marque des Amis du lac et de La vie au lac et en augmenter la popularité et l'intérêt à leur égard. La vente d'articles comme des tasses, des casquettes et ainsi de suite représente l'approche habituelle, mais nous voulons faire des choses qui reflètent davantage ce qui compte pour les Amis du lac. L'accent sera donc mis sur des produits qui sont uniques, durables et utiles. Avec l'aide de Blair Prentice, nous avons conçu un logo plus simple qui peut être utilisé sur ce genre d'articles. Le premier article est un chandail à manche longue fabriqué de façon écologique et durable et imprimé au Canada. Quelques échantillons seront mis à la disposition des personnes intéressées pour évaluer l'intérêt et obtenir de la rétroaction. Par la suite, plus d'articles pourraient être fabriqués notamment des boîtiers de téléphone écologiques, des ensembles de fourchettes, de cuillères et des baguettes réutilisables en bambou, et des bâtons de marche portant la marque de l'association et fabriqués avec des arbres qui sont tombés. Les idées seront présentées et feront l'objet de discussions.

Les prochaines étapes concernant les initiatives La vie au lac et Les jeunes du lac visent à intégrer de nouvelles habitudes dans nos vies au lac. Il est question d'une approche à volets multiples où Les jeunes du lac encourageront les pratiques de la navigation sécuritaire, du recyclage et de la réutilisation. Le site web des Amis du lac mettra à contribution la marque La vie au lac afin de faire la promotion de produits nettoyants et de pratiques sans danger pour le lac, de fournir des renseignements sur des initiatives de développement durable comme l'élimination graduelle de tous les moteurs hors-bord à deux temps qui ne sont pas des moteurs E-TEC et les inconvénients de l'éthanol-carburant. Le site web fournira aussi des renseignements mis à jour sur la plantation dans la zone riveraine, la réutilisation par opposition à l'achat et l'importance des initiatives comme la petite étude Biofilia. On y trouvera aussi des histoires sur des initiatives écologiques mises en œuvre sur d'autres lacs, de nouvelles technologies qui seront bientôt disponibles, comme les moteurs hors-bord électriques, et des renseignements sur la faune sauvage.

### **Nouvelles de la municipalité**

En raison de la crise liée à la COVID-19, les bureaux de la municipalité ont fermé pendant la fin de l'hiver et le printemps. Ils ont maintenant partiellement rouvert. Un nouveau directeur général, Simon Leclerc, a été nommé en juin dernier. Simon serait ravi si les gens qui ont des questions touchant la municipalité communiquaient avec lui. Il a été très à l'écoute des gens qui lui ont fait part de problèmes ou posé des questions.

Le conseil municipal a discuté des rénovations et des mesures de contrôle qui touchent le stationnement du village. Cet été, chaque résident du lac dont le chalet n'a pas d'accès routier et qui utilise le stationnement devra s'inscrire afin de recevoir une étiquette autocollante de pare-brise. Un autocollant pour les visiteurs sera aussi offert pour un deuxième véhicule lié au ménage principal. Cette mesure permettra à la municipalité de savoir combien il faut d'espaces de stationnement pour les résidents qui n'ont pas accès à leur chalet par la route. Grâce aux données recueillies, la municipalité pourra prévoir la capacité de stationnement nécessaire pour combler les besoins des résidents. Des plans à court terme ont aussi été mis en œuvre pour améliorer de façon permanente la première entrée du stationnement. D'autres plans seront établis afin d'organiser et d'encadrer l'utilisation du stationnement. Nos conseillers du lac, Corina Lupu et Dave Estall, déploient constamment des efforts pour faire avancer ces plans.

En octobre 2019, 10 passerelles de l'appontement ont été remplacées : deux à l'extrémité sud du lac et huit autres dans le village. En juin, huit autres passerelles ont été installées dans le village. Il reste toujours huit vieilles passerelles instables situées à l'extrémité du quai fédéral, lesquelles seront remplacées au fur et à mesure que les

fonds destinés aux quais seront regarnis par l'intermédiaire des frais de location. Veuillez communiquer avec la municipalité si vous avez des problèmes de mobilité et que vous louez une des vieilles passerelles.

La zone riveraine, c'est-à-dire la lisière constituée des quinze premiers mètres de terrain à partir de la ligne d'eau, ne doit pas être tondue ; les arbres qui s'y trouvent ne doivent pas être abattus sans l'obtention d'un permis. En général, il faut laisser la nature s'occuper de la zone riveraine. Chaque propriété a un droit de passage d'une largeur totale de 5 m pour l'accès au lac. Au cours de la dernière année, les résidents qui ignorent de façon flagrante les règlements à cet égard ont reçu des avertissements, et des amendes ont été établies à leur intention. Les lignes directrices à ce sujet sont établies par la MRC.

### **Bouées de la baie Hammonds**

Nous avons rencontré Simon Leclerc, le DG de la municipalité, et nous avons discuté d'un nombre de possibilités en ce qui a trait aux bouées de la baie Hammonds, lesquelles aident à dévier la circulation des bateaux de la zone de myriophylle au milieu de la baie. Tous convenaient qu'il serait possible d'adopter une approche plus simple et moins contraignante. Il y a des années que nous espérons que les bouées en question deviennent une responsabilité municipale, comme toutes les autres bouées publiques sur le lac. Simon est d'accord et il prend les devants dans ce dossier. Nous lui avons fourni un document d'information contenant nos recommandations et nos préoccupations à ce sujet. Pendant la période difficile que nous traversons en ce moment, le personnel de la municipalité travaille à distance, ce qui peut avoir une incidence sur la planification des initiatives. Nous communiquons régulièrement avec les gens de la municipalité au sujet de ces enjeux, et nous mettons de la pression pour veiller à ce qu'ils donnent suite à leurs engagements. Lorsqu'il nous est possible de le faire, nous fournirons des mises à jour.

Pendant des années, Jacques Causse et ses amis se sont occupés d'installer et d'enlever les bouées artisanales, ce qui prenait chaque fois énormément de temps et avait souvent lieu dans des conditions météorologiques difficiles. Nous savons que Jacques sera content de déléguer cette responsabilité à la municipalité. Nous tenons à le remercier chaleureusement pour toutes ses longues heures de travail au fil des ans.

### **Calendriers**

Cette année, nous imprimerons un nombre limité de calendriers, puisque les ventes risquent de diminuer en raison de la pandémie de COVID-19. Cette année, les calendriers seront en vente au coût de 20 \$. Les calendriers seront offerts par

l'entremise de [notre nouveau service de commande en ligne](#). Ils seront offerts au coût de 20 \$, frais d'expédition en sus. Nous organiserons aussi un processus de distribution pour que les gens puissent les récupérer à l'échelle locale, ce qui permettra d'éviter les frais d'expédition et de minimiser l'empreinte carbone. Le tout devra bien sûr être conforme aux règlements du Québec visant à prévenir la propagation de la COVID-19.

## **Adhésion**

Nous avons lancé un [processus d'adhésion en ligne](#) et avons rendu plus efficace notre option de paiement par Interac au moyen de transferts électroniques de fonds.

Des avis de renouvellement ont été envoyés aux membres dont l'adhésion de 3 ans a expiré. D'autres avis seront envoyés aux autres membres dont les adhésions arriveront à échéance.

Amis du lac est toujours à la recherche de nouveaux membres. Nos membres établissent nos priorités et assurent notre succès. Si vous, ou encore quelqu'un que vous connaissez, souhaitez devenir membre, nous vous prions de consulter la page des adhésions de notre [site web](#).

**AGA – En raison de la modification de l'exercice financier pour les Amis du lac, nous envisageons d'organiser l'assemblée générale annuelle (AGA) en septembre.** L'AGA sera probablement une combinaison d'une réunion en personne, à laquelle participeront quelques membres du conseil d'administration qui seront rassemblés à un endroit extérieur, et d'une vidéoconférence Zoom ouverte aux membres du public qui auront obtenu le lien pour la rencontre, lequel sera fourni dans une invitation envoyée par courriel.